

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALES

Chronique d'actualité



Claire ACARD
Avocat associé,
EY Société d'Avocats



Stéphane AUSTRY
Avocat associé,
CMS Francis Lefebvre Avocats
Professeur associé
à l'Université Paris I
(Panthéon-Sorbonne)



**Émilie BOKDAM-
TOGNETTI**
Maître des requêtes
au Conseil d'État



Olivier DAUCHEZ
Avocat associé,
Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I.



Anne ILJIC
Maître des requêtes
au Conseil d'État



**Polina KOURALEVA-
CAZALS**
Professeur à l'Université
de Savoie Mont Blanc

Questions générales

- > **Instrument multilatéral de l'OCDE** - L'administration fiscale publie ses commentaires de l'Instrument multilatéral de l'OCDE, qui comportent quelques précisions supplémentaires sur les options choisies par la France (V. § 1).
- > **OCDE : développements récents** - L'OCDE a publié deux rapports à destination du G20. Le premier rapport, publié en octobre 2020, était à destination des Ministres de finances. Le second rapport, publié en novembre 2020 a été adressé aux chefs d'État du G20. Les deux rapports présentent les dernières avancées sur les différents axes de travail de l'OCDE dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (V. § 12).

Transparence

- > **Déclaration des dispositifs transfrontières à caractère potentiellement agressif (DAC 6)** - Les commentaires administratifs de l'obligation déclarative DAC 6, publiés au printemps 2020, sont mis à jour à la suite de la consultation publique. Parmi les nombreuses modifications apportées par cette publication figurent : le report légal des délais de déclaration en raison de l'épidémie de COVID-19 ; des précisions sur la notion d'intermédiaire ; une tolérance administrative quant au délai de déclaration dans le cas où une levée de secret professionnel est requise ; l'étendue des informations à communiquer

...